

Remplacement du mazout—Loi

● (1110)

Le moins que le gouvernement puisse faire, monsieur le Président—impartial comme vous l'êtes, vous le savez sûrement—c'est de prolonger le programme jusqu'à l'automne afin qu'on puisse profiter de l'été pour faire les travaux de conversion convenablement. Bien sûr, mieux vaudrait encore que le gouvernement change d'idée et maintienne le programme de remplacement du mazout. Malheureusement, le ministre des Finances semble préférer les solutions radicales prises à la Chambre.

Après avoir déposé la documentation sur la réévaluation des programmes et des déboursés gouvernementaux, le gouvernement a donné aux ministres des instructions leur suggérant la réponse à toute question embarrassante sur les réductions. J'ai un exemplaire de ces instructions où les ministres doivent trouver les réponses. Comme la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) a sûrement sa documentation à portée de la main, voyons les réponses suggérées aux questions sur le programme d'isolation thermique. Voici une question qu'un journaliste pourrait poser à un ministre: «Comment pouvez-vous justifier l'élimination graduelle du programme d'isolation thermique? Beaucoup de Canadiens se sont prévalus des subventions en vertu de ce programme.» Voici ce que le ministre est censé répondre. Le secrétaire parlementaire doit savoir la réponse par cœur, car la ministre a dû lui passer les instructions, même si c'est un document secret.

M. McDermid: C'est moi l'auteur.

M. Boudria: Peut-être en est-il l'auteur, monsieur le Président. Voici la réponse: «C'est exact, et l'économie de l'énergie thermique reste une des priorités nationales. Malheureusement, il faut trouver moyen de la rendre moins onéreuse pour le Trésor public et, avec ou sans subventions, les propriétaires vont constater que l'économie énergétique est rentable. Nous allons prolonger le programme jusqu'au 31 mars 1986 afin que les fabricants, les entrepreneurs et les consommateurs continuent d'en bénéficier.» Le ministre a peut-être les moyens de faire isoler sa maison sans subvention, mais la majorité de mes commettants et de ceux des députés n'en ont pas les moyens, ils ont besoin d'aide pour le faire.

M. McDermid: Qu'ont-ils fait depuis huit ans que le programme est en vigueur?

M. Boudria: Le secrétaire parlementaire est peut-être assez riche pour tout faire le même jour, mais certains de mes commettants sont pauvres et ne peuvent pas se le permettre, ils doivent attendre d'avoir l'argent. Contrairement au gouvernement, ils ne peuvent pas emprunter à volonté, ils doivent d'abord faire des économies.

M. McDermid: Il leur reste encore un an.

M. Boudria: Le gouvernement conservateur devrait apprendre à en faire autant. D'après le secrétaire parlementaire, il leur reste encore un an. C'est exact, mais ils n'ont plus droit qu'à la moitié des avantages. La subvention va être moins élevée, ce qui est tout à fait inacceptable.

Voyons ce que les ministres sont censés répondre aux questions sur le programme de remplacement. La question: «Le

même raisonnement s'applique-t-il à l'abolition du programme de remplacement?» La réponse suggérée: «Oui, dans la mesure où le remplacement du mazout est rentable sans l'aide financière du gouvernement. Les Canadiens ont pris l'habitude de consommer moins de mazout et le gouvernement fédéral doit mettre fin à de telles largesses à cause des réductions budgétaires.» Les réductions sont de rigueur...

Mme Sparrow: Et comment!

M. Boudria: ... et c'est pourquoi les Canadiens à revenu modeste n'ont plus droit aux subventions. Je vois la députée de Scarborough—non? J'oublie le nom de sa circonscription. Le député à côté de moi dit que les réductions sont de rigueur, et le gouvernement dit la même chose.

● (1115)

Je suis désolé d'avoir si peu de temps à ma disposition, monsieur le Président. Je voulais signaler à la Chambre les folles dépenses du gouvernement depuis qu'il est au pouvoir. Du consentement unanime, je m'empresserais de dire aux députés le coût de rénovation des bureaux des ministres.

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette, mais le temps du député est écoulé.

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, c'est un plaisir de pouvoir présenter quelques réflexions à propos de deux ou trois sujets de préoccupation qui m'ont été communiqués par des centaines de mes commettants, littéralement, au cours des dernières semaines. Je veux parler, bien sûr, du Programme canadien de remplacement du pétrole, et du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes. A toutes fins pratiques, ces deux programmes vont prendre fin le 31 mars prochain. Sur la presque totalité du territoire c'est encore l'hiver, saison mal choisie pour passer du chauffage au mazout au chauffage au gaz, au bois ou à autre chose.

J'aimerais présenter ce matin quelques observations au nom de trois groupes. Le premier groupe est celui des petites entreprises de ma circonscription qui participent à ces deux programmes. Par définition, il s'agit plutôt de petites entreprises canadiennes de portée locale. Elles aident les ligues de hockey mineures et les troupes scouts de leur localité. Il y a par ailleurs les sociétés pétrolières du Canada, qui sont plutôt dominées par des sociétés étrangères transnationales.

Ce qu'on remarque, c'est que si d'un côté le gouvernement s'active à donner jusqu'à quelques milliards de dollars chaque année aux sociétés pétrolières multinationales étrangères, de l'autre, il met fin à des programmes qui aident les simples citoyens et les petites entreprises locales du Canada, c'est-à-dire le Programme canadien de remplacement du pétrole et le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes. Ces programmes coûtaient quelques dollars par année, mais le gouvernement va dire aux intéressés qu'il n'y a plus rien pour eux. Mais il n'arrêtera pas les subventions aux multinationales, et il va leur permettre en plus de remonter au Canada le prix du pétrole pour l'aligner sur les cours mondiaux à la fin du mois.